



Paris, le 13 janvier 2020

à

**M. Olivier BROCHET**  
**Directeur de l'AEFE**  
Agence pour l'Enseignement Français à  
l'Étranger  
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères  
23 place de Catalogne  
75014 PARIS

Objet : Préavis de grève pour la journée du 22 janvier 2020.

Monsieur le Directeur,

Dans la droite ligne des attaques à l'encontre de la Fonction Publique et de ses agents, le projet de retraite par points est lourd de menaces pour l'ensemble des salariés, encore plus pour les fonctionnaires et spécifiquement pour les personnels enseignants et d'éducation. C'est une remise en cause du système solidaire et intergénérationnel par répartition. Dans l'état actuel du projet, le niveau des pensions des personnels de l'éducation nationale serait particulièrement impacté. Ceci n'est pas acceptable.

D'autre part, à l'étranger, les annonces faites suite à la réforme ne permettent pas d'assurer la pérennité du service public d'éducation dans le réseau de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

Bien au contraire, les premières mesures mises en application vont toutes dans le sens d'une privatisation à marche forcée qui conduira à terme à la destruction du réseau de l'Agence : fermetures de postes de fonctionnaires, multiplication des écoles partenaires, formation au rabais pour les personnels non-titulaires.

Pour faire entendre notre profond désaccord avec les mesures prises par le gouvernement, nous déposons donc un préavis de grève pour l'ensemble des personnels des établissements du réseau AEFE pour la journée du 22 janvier 2020.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

*Clémence CHAUDIN*  
SNUipp-FSU Hors de France

*Patrick SOLDAT*  
SNES-FSU Hors de France

*Anthony DELTOUR*  
SNEP-FSU Hors de France